

Maillard donne le signal du rassemblement derrière Parmelin



«Il faut faire abstraction de la politique, c'est la tradition», estime le principal intéressé, Guy Parmelin. (KEystone/LAURENT GILLIERON)

CONSEIL FÉDÉRAL Le président du Conseil d'Etat ira à Berne le 9 décembre pour soutenir le candidat UDC

YELMARC ROULET

«J'y serai.» Pierre-Yves Maillard se rendra à Berne, le 9 décembre prochain, pour soutenir le candidat UDC Guy Parmelin au Conseil fédéral. Le président du gouvernement vaudois l'a annoncé au *Temps*, précisant que la délégation du Conseil d'Etat sera fixée mercredi.

La droite vaudoise sourit d'aise à l'idée de voir ce jour-là le socialiste dans la tribune du Conseil national. Mais la présence du conseiller d'Etat ne devrait pas manquer d'encourager les élus de son bord à trouver de nouvelles qualités au candidat romand de l'UDC. Car la solidité du rassemblement vaudois derrière Guy Parmelin reste pour l'heure incertaine.

Tout le canton de Vaud semblait être derrière Pascal Broulis, quand celui-ci brigua en 2009 la succession de Pascal Couchepin, en concurrence avec Didier Burkhalter. Le patron des Finances n'ira pas aussi loin que Guy Parmelin, sa candidature ne franchissant pas le cap du groupe PLR. En 2011, lorsque Pierre-Yves Maillard se lance pour succéder à Micheline Calmy-Rey, le soutien cantonal en faveur du champion vaudois est encore plus fort. Le tribun de la gauche reste dans la course jusqu'au dernier moment, avant de perdre face à Alain Berset.

Dans un canton qui espère retrouver un siège au Conseil fédéral, après dix-sept ans d'absence, assistera-t-on à la même unanimité en faveur du candidat romand de l'UDC? Le soutien à Guy Parmelin paraît acquis au centre droit. L'intéressé ayant soutenu le PLR Olivier François pour le Conseil des Etats, il y aura retour d'ascenseur. Les élus fédéraux ne se prononcent pas tant que les auditions n'ont pas eu lieu. Cela n'empêche pas Isabelle Moret, vice-présidente du PLR, de souligner qu'elle est Vaudoise, que Guy Parmelin est plein de qualités. Et d'espérer que la solidarité cantonale joue cette fois aussi, comme lors des précédentes occasions. Au PLR, l'appui à Guy Parmelin s'est exprimé clairement par la voix de Philippe Leuba. Mais Pascal Broulis n'est pas en reste: «Je vais le soutenir autant que je peux», assure le patron des Finances, qui fait état de «collaborations excellentes» avec le conseiller national, en particulier dans le dossier des caisses de pension.

La gauche divisée

A gauche, en revanche, c'est tout sauf l'enthousiasme. Au Parti socialiste, il y a de la division dans l'air. La conseillère aux Etats Géraldine Savary a eu des termes favorables pour Guy Parmelin, mais d'autres élus passent pour mal disposés envers le second siège UDC, même si le PSS ne conteste pas le siège et si le candidat vaudois passe pour un «moindre mal». «Jusqu'ici

Guy Parmelin s'en est bien tiré, mais nous n'oublions pas qu'il suit la ligne officielle de son parti», note la conseillère nationale Cesla Amarelle. Loin d'aller de soi, sa candidature «demande à être validée par des réponses convaincantes sur des sujets cruciaux»: le soutien aux bilatérales (les Vaudois y tiennent, alors que Guy Parmelin est dans le comité contre l'immigration de masse), aux droits de l'homme, à une réforme acceptable de la fiscalité des entreprises.

Les Verts sont les seuls à rejeter par principe la candidature de Guy Parmelin, vu qu'ils ne veulent pas entendre parler du second siège UDC. Mais ne pouvant plus émettre la moindre prétention sur un siège au gouvernement suisse, ils déplorent que le centre politique ne saisisse pas la balle au bond. «Le centre a posé les plaques, déplore Adèle Thorens, coprésidente des Verts suisses. Il ne prend pas ses res-

pensabilités, alors que nous devrions avoir une alternative.»

Le fait d'être soutenu par tout un canton ne change pas grand-chose aux chances d'être élu, dans une élection qui répond à de tout autres critères. Mais elle porte le candidat dans sa campagne et permet à un canton de resserrer les rangs. «Il faut faire abstraction de la politique, c'est la tradition, estime le principal intéressé, Guy Parmelin. Je reçois du reste déjà des marques de sympathie de tous bords.»

Pour le jour J, Pierre-Yves Maillard avait pu compter sur les six autres membres du Conseil d'Etat dans la tribune du Conseil national. Officiellement, cette présence ne correspondait pas à un déplacement en corps de collège, aucune décision de ce type n'étant à l'ordre du jour, mais bien au choix individuel de six collègues solidaires.

Il fut un temps où les radicaux assuraient une présence vaudoise quasi permanente au Conseil fédéral. Cette époque s'est terminée au départ de Jean-Pascal Delamuraz (1998). Le PLR Charles Favre semble avoir eu, comme Guy Parmelin, un «agenda secret» visant le Conseil fédéral, mais l'occasion lui a manqué. Les chances du candidat UDC aujourd'hui sont peut-être plus grandes que celles de Pierre-Yves Maillard et Pascal Broulis alors. Le fait que le retour vaudois au gouvernement fédéral passe par l'UDC, n'est-ce pas douloureux? «Mais non, répond Pascal Broulis, chacun son tour.» ■

«Jusqu'ici Guy Parmelin s'en est bien tiré, mais nous n'oublions pas qu'il suit la ligne officielle de son parti»

CESLA AMARELLE, PS/VD

PANORAMA

Parlementaires non réélus félicités par erreur

«Sincères félicitations pour votre élection!» lance la missive. La société suisse de Public Affairs (SSPA) souhaite aux parlementaires élus comme aux non élus «réussite, joie et succès dans leur travail de parlementaire ainsi que politique». Interrogé par l'ats, le président de SSPA, Stefan Kilchenmann, a confirmé une information publiée par Blick.ch lundi. Plusieurs anciens conseillers nationaux ont réagi à cette erreur, a expliqué ce dernier. Les personnes concernées auraient réagi avec humour. La société s'est entretemps excusée auprès des anciens parlementaires. Une erreur de manipulation informatique lors de l'envoi des lettres est à l'origine de la boulette. AT5

Ex-entraîneur de football accusé d'attouchements

Un ancien entraîneur neuchâtelois de football a comparu lundi devant le Tribunal régional de police de Boudry pour répondre d'actes d'ordre sexuel avec des enfants et de contraintes sexuelles. Le prévenu conteste les accusations portées contre lui. Cet ancien cadre de Xamax est accusé d'avoir profité de sa position pour commettre des gestes déplacés à plusieurs reprises envers de jeunes adolescents. Les faits se seraient déroulés à son travail et à son domicile. Le prévenu nie les faits qui lui sont reprochés et conteste les accusations des six plaignants. Au total, onze témoins doivent être entendus durant le procès qui doit s'achever en principe mercredi. Lundi après-midi, le conseiller d'Etat neuchâtelois Alain Ribaux est venu témoigner devant le tribunal de l'engagement sincère du prévenu envers les jeunes. L'affaire avait éclaté au mois d'août 2012. Des parents de juniors accusaient cet homme de gestes et d'attouchements déplacés. AT5

La piscine de Mon-Repos restera fermée

Les derniers nageurs, qui avaient été pris de malaises et de vomissements dimanche à la piscine de Mon-Repos à Lausanne, ont pu quitter le CHUV. L'établissement sportif reste fermé dans l'attente des résultats des analyses sur la cause du problème, indique lundi la Ville. Le responsable espère une réouverture aussi rapide que possible, mais ne peut pas se prononcer davantage à ce stade. Dimanche après-midi, une quarantaine de nageurs ont été pris de malaises et de vomissements. AT5

Récidive facilitée chez les jeunes trafiquants

Le risque de récidive augmente avec le nombre de jugements prononcés, relève une étude de la Confédération qui porte sur près de 9000 personnes ayant un casier judiciaire. Entamer une carrière criminelle avec le trafic de drogues rend aussi la récidive plus probable. AT5

VU AILLEURS

Jeune femme tuée dans la nuit par un léopard

Une Suissesse de 32 ans, qui travaillait comme bénévole dans une réserve sud-africaine, a été attaquée et tuée dans son sommeil par un léopard. Elle dormait dans une maisonnette en bois partiellement abritée, rapporte «20 Minutes» en se référant à la plateforme sud-africaine Lowveldier. (LT)

Illuminations contre la peine de mort

Lausanne participe à la journée des villes contre la peine de mort. La cheminée de Pierre-de-Plan et la place de la Navigation seront illuminées de samedi à lundi, et une marche aux flambeaux est prévue samedi. (ATS)

Après l'église, les migrants occupent l'université

ASILE Soutenu par le Collectif R, quinze migrants s'installent provisoirement dans un auditoire de l'UNIL

Une quinzaine de matelas sont empilés dans un coin de l'auditoire 1612 du bâtiment Geopolis de l'Université de Lausanne, depuis lundi matin. Les vitres et les murs sont couverts d'affiches «Stop Dublin». Les chaises habituellement utilisées par les étudiants en sciences sociales et politiques servent cette fois à des hommes et des femmes provenant d'Afghanistan, d'Erythrée ou d'Ethiopie et menacés de renvoi. Jusqu'à jeudi, le Collectif R ne quittera pas les lieux. Composé d'une quinzaine de migrants

et de leur groupe de soutien, le Collectif R occupe déjà illégalement la salle de paroisse de l'église Saint-Laurent depuis huit mois. Il a choisi d'investir temporairement un autre «lieu hautement symbolique afin de créer un espace de discussion et de toucher de nouveaux interlocuteurs», selon Pauline Milani, membre du collectif. Le groupe s'impose dans l'Université «juste quelques jours, le temps de faire entrer [sa] révolte dans les murs du savoir».

Changement de tactique

Leur demande est énorme: l'abrogation des accords de Dublin. «Avec cette loi, la Suisse se lave les mains des demandes

d'asile qui lui sont adressées, car il est rare que les migrants arrivent par voie d'air!» continue Pauline Milani. Un premier pas avait été fait en mai dernier, lorsque le Grand Conseil vaudois avait adopté une résolution contre les renvois de requérants d'asile vers l'Italie. Mais le Conseil d'Etat n'a pas suivi. Les défenseurs des migrants appellent le gouvernement vaudois à tenir tête à Berne.

«On change de moyens pour faire réagir le Conseil d'Etat. Si le vote du Grand Conseil n'a pas eu d'effet, peut-être que le rectorat universitaire pourra, lui, appuyer nos demandes», lance Pauline Milani, une pétition à la main. Lundi à 14h, l'occupation non violente et provi-

soire était soutenue par quelque 500 signatures de professeurs, assistants et étudiants.

Cours avec les requérants

Pas question, du côté de la direction de l'Université de Lausanne, de plaider en faveur d'une autre politique migratoire. «Ce n'est ni notre rôle, ni notre fonction de nous positionner face à ce débat», répond la vice-rectrice, Danielle Chaperon. Alertée ce matin de l'occupation d'un auditoire par un collectif de migrants, la gendarmerie vaudoise s'est déplacée sur le campus. «Nous avons préféré régler cela par nous-mêmes et les avons renvoyés», continue la vice-rectrice. Le rec-

torat rencontrera mardi les membres du Collectif R à l'origine de cette manifestation. «Nous ne cautionnons pas la méthode mais nous pouvons comprendre leurs objectifs, relativise Danielle Chaperon. La priorité est que l'enseignement ne soit pas perturbé.»

L'enseignement, justement, se fera dans d'autres auditoires jusqu'à jeudi. Certains professeurs ont adapté leurs cours et ont choisi de le donner parmi les migrants. C'est le cas de la professeure Monika Salzbrunn qui maintient son enseignement de sciences des religions dans l'auditoire 1612. Elle y parlera de «La citoyenneté et des limites de l'hospitalité». ■ AÏNA SKJELLAUG